

Règlement de Concours de Photos du 1er Février au 26 mars 2023

- Le **Rotary International** est un **club service** fondé en 1905. Ses membres partagent les mêmes valeurs, se rencontrent régulièrement et mènent des actions caritatives et éducatives. Sa devise officielle est « Servir d'abord »
- Une des actions du Rotary Club de Revel a pour objectif de **financer l'achat d'une trousse pédagogique destinée aux enseignants, pour aider à la prise en charge des enfants à besoins éducatifs spécifiques, notamment les enfants atteints de troubles « dys »**.
Cette trousse se présente sous la forme d'une mallette contenant 33 outils et matériels pédagogiques prêt à l'emploi étudiés spécifiquement pour l'enfant.
- Les bénéficiaires du concours photo sont destinés uniquement au financement de ce dispositif
- La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.
- **DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours est ouvert du 1er février au 26 Mars 2023, la remise des prix aura lieu le 7 avril 2023.

- **THEME DU CONCOURS**

Les photos auront pour thème : *Photographie ton lauragais (paysage, eau, bâtiment) »*

Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème. Aucun personnage vivant ou de fiction ne devra apparaître sur les photos.

- **CONDITIONS et MODALITES DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert aux amateurs adultes et jeunes(section jeunes jusqu'à 16 ans.), sauf Rotariens et famille de rotariens.

- Les participants devront verser 15 € de participation par adulte, 10 € par jeune, par chèque ou par l'intermédiaire de Hello Asso.

1/. Chaque participant devra adresser dans les délais prescrits un tirage papier de sa ou ses photos (format 30x40 ou 21 x29)couleur ou noir et blanc (3 photos max) à l'adresse suivante :

Rotary Club Hotel du Midi 34 Bld Gambetta 31250 Revel.

- accompagné de la fiche de renseignement et de la preuve de paiement ainsi que de la preuve d'acceptation du règlement et de cession des droits patrimoniaux pour 3 années concernant les photos envoyées.

Un accusé de réception lui sera retourné par mail.

- Les jeunes de moins de 16 ans devront avoir une autorisation de participation des parents.

2/. Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par

Rotary Revel : Hotel du Midi 34 Boulevard Gambetta 31250 Revel concoursphoto@rotaryrevel.org

conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être publiées et cèdent leurs droits patrimoniaux au profit du Rotary de Revel.

Toute photo qui pourrait être de nature à porter atteinte au droit de propriété d'un tiers sera exclue du concours et l'association organisatrice ne pourra être tenue comme responsable en cas d'éventuelles poursuites.

- **JURY DU CONCOURS**

La détermination des résultats, sera définie par un jury composé par les membres du Rotary club de Revel et par des professionnels

- **PRIX ET RECOMPENSES**

les photos choisies par le jury feront l'objet d'une exposition au Centre Culturel de la Mairie de Revel du 7 au 10 avril 2023.

- En fonction des résultats, des récompenses seront attribuées aux premiers clichés sélectionnés ;
- Prix pour la photo gagnante catégorie adulte : un repas gastronomique pour 2 pers
- Prix pour la photo gagnante catégorie jeune: stage d'une journée chez un photographe professionnel.

- **VENTE AUX ENCHERES :**

Dans le cas où une vente aux enchères serait organisée au profit des œuvres du Rotary Club dans les 3 prochaines années, Les participants autorisent le club a vendre aux enchères les œuvres exposées ou choisies et lui cèdent leurs droits patrimoniaux.

- **INFORMATIONS NOMINATIVES**

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Il est indiqué, ici, que les informations recueillies seront conservées pendant une durée de trois ans, Toute personne qui le souhaiterait a la possibilité de solliciter la suppression de toute information nominative la concernant en adressant un mail à l'adresse suivante : concoursphoto@rotaryrevel.org